

Pour publication immédiate

**Pour connaître la position mise de l'avant par l'ARC
dans le cadre du Chantier sur la recherche au collégial**

Montréal, le 20 novembre 2023. – L'Association pour la recherche au collégial (ARC) souhaite rendre publique la position qu'elle met de l'avant dans le cadre de la consultation sur la recherche collégiale tenue conjointement par le ministère de l'Enseignement supérieur et celui de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Au lendemain des deux journées de rencontre qui ont eu lieu le mois dernier, l'ARC a transmis aux deux ministères un mémoire qui prend racine à la fois dans sa connaissance fine de la recherche collégiale ainsi que dans les propos entendus lors de l'événement. Ce document est téléaccessible à l'adresse suivante : <https://educ.info/xmlui/handle/11515/39010>.

Trois messages constituent le cœur du mémoire soumis par l'ARC dans le cadre du Chantier sur la recherche au collégial. Le premier porte sur l'actualisation des lois : il est plus que temps de faire figurer la recherche dans la mission des établissements d'enseignement collégial, et ce, au même titre que l'enseignement. « L'ARC porte ce message depuis de nombreuses années; les explications fournies en témoignent clairement », a tenu à souligner son président, M. Renaud Bellemare. Trois recommandations sont associées à ce message. Le deuxième message concerne les ressources de toutes natures – financières, matérielles, informationnelles, informatiques et humaines – qui sont nécessaires à la conduite d'activités de recherche : en matière de soutien à la recherche collégiale, le *statu quo* n'est plus une option. Cinq recommandations clôturent cette partie du texte. « L'importance d'un système de soutien à la recherche collégiale qui en reconnaît les conditions de pratique, différentes de celles de la recherche universitaire, est indéniable », a ajouté M. Bellemare. Quant au troisième message, il concerne les incidences qu'un projet ambitieux pourrait avoir : optimiser les retombées de la recherche collégiale sur l'ordre d'enseignement au sein duquel elle est pratiquée, pour en rehausser la qualité. Toutes les dimensions de l'enseignement collégial sont ici à prendre en compte. Quatre recommandations complètent cette partie du texte. « Soyons exemplaires et appuyons-nous sur la recherche collégiale pour renforcer nos pratiques », a signalé le président de l'ARC. Outre ces trois messages et 12 recommandations, le texte comprend 19 exemples révélateurs de différents aspects de la recherche collégiale.

« Au cours des prochains mois, l'ARC continuera sans relâche de participer aux travaux entourant le Chantier sur la recherche au collégial. De plus, comme toujours, elle demeure à l'affût des propos à ce sujet afin de poursuivre sa mission, c'est-à-dire promouvoir la recherche collégiale de tous les types, dans tous les secteurs, et ce, peu importe leur lieu de production. » En plus de son mémoire, l'ARC a également préparé une infographie qui présente les trois messages clés et les 12 recommandations qu'il contient. Ce second document est téléaccessible à l'adresse suivante : <https://educ.info/xmlui/handle/11515/39035>.

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

– 30 –

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | arc@cvm.qc.ca